Future architecture mondiale des marchés financiers et adoption d'un plan de relance économique pour l'UE

2008/2680(RSP) - 01/12/2008

Le Conseil a procédé à un **échange de vues** sur la réponse à apporter à la crise économique actuelle sous l' angle de la compétitivité européenne.

Entre autres considérations, le Conseil s'est exprimé sur le fait que l'amélioration des conditions cadre pour les entreprises européennes, et en particulier pour les PME, est essentiel pour contrer les effets de la crise sur la compétitivité et pour soutenir et renforcer la création d'emploi.

Le débat a été précédé d'une présentation par la Commission de sa communication « La stratégie de Lisbonne: plan européen de relance pour la croissance et l'emploi » publiée le 26 novembre 2008.

S'inspirant du principe fondamental de la solidarité et la justice sociale, le plan européen de relance économique présenté par la Commission repose sur deux piliers principaux : l'injection de pouvoir d'achat dans l'économie pour stimuler la demande et restaurer la confiance et la nécessité d'orienter l'action de court terme en vue de renforcer la compétitivité de l'Europe à long terme.

Dix actions sont proposées pour la relance en vu d'aider les États membres de l'UE à mettre en place les leviers économiques et sociaux pour confronter les nouveaux défis.